

la bibliothèque. Il y a lieu d'espérer que ce changement aura pour bons résultats de donner une meilleure lumière, moins de chaleur et de rendre les galeries d'un accès plus facile pendant les séances de nuit.

Pour remédier à l'encombrement de la section canadienne les bibliothécaires ont décidé de transférer les belles lettres françaises à une autre partie de la bibliothèque et d'affecter ce local aux besoins de cette section.

Un nombre considérable de vieux journaux et d'ouvrages devenus rares ont été ajoutés à la bibliothèque depuis la dernière session.

Les bibliothécaires ont profité de la publication de nombreux ouvrages de valeur à l'occasion du centenaire de la découverte de l'Amérique, pour se procurer les meilleurs d'entre eux.

Il se sont aussi appliqués à augmenter le service des échanges de la bibliothèque avec les colonies britanniques et les Etats de l'Union Américaine; et la section des documents coloniaux et impériaux, sinon complète, est dans un état d'utilité pratique.

On a ajouté à la section consacrée aux statistiques du commerce, et aux rapports des chambres de commerce toutes les publications récentes afin de faciliter les recherches que les membres du Parlement pourraient faire.

Une copie des règlements adoptés par le comité de la bibliothèque, à sa dernière réunion, a été envoyée aux honorables membres du Sénat et de la Chambre des Communes, et une carte contenant les mêmes règlements a été affichée dans chacune des sections. Leur mise en pratique aura pour effet de rendre la bibliothèque plus utile aux membres du Parlement.

Une liste des dons faits à ce département pendant la vacance, est annexée au présent rapport. Un des plus importants est la belle médaille présentée par la ville de Londres en souvenir de la visite de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne.

Une liste des ouvrages déposés en vertu de la loi qui protège la propriété littéraire accompagne aussi ce rapport.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DE CELLES, B.G.
MARTIN J. GRIFFIN, B.P.

(Pour liste des ouvrages déposés, dons, etc., voir Documents de la Session No. 17.)

L'honorable M. Bowell, ministre du commerce, a présenté à la Chambre les comptes publics pour l'année expirée le 30 juin 1892.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session No. 2.)

L'honorable M. Bowell, ministre du commerce, a présenté à la Chambre le rapport du percepteur des douanes sur le commerce et la navigation de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1892.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No. 5.)

L'honorable M. Bowell, ministre du commerce, a présenté à la Chambre le rapport, les états et statistiques du revenu de l'intérieur de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1892, (III partie).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session No. 6.)

L'honorable M. Bowell, ministre du commerce, a présenté à la Chambre le rapport du ministre de la Justice relatif aux pénitenciers du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1892.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No. 18.)